

norable représentant de Hamilton de sa collaboration. C'est plus tard qu'il a présenté une seconde motion pour faire subir au bill sa troisième lecture.

Des VOIX: A l'ordre, à l'ordre!

L'honorable M. CLORAN: Vous ne pouvez pas supprimer ainsi mon droit de prendre la parole. Je n'entends pas d'ailleurs occuper tout le temps de la Chambre.

Des VOIX: A l'ordre, à l'ordre!

Le PRESIDENT: Je déclare l'honorable sénateur (l'honorable M. Cloran) hors d'ordre. Lorsque l'honorable leader du Gouvernement a proposé la troisième lecture du bill, deux amendements furent présentés. Mais il n'y a pas eu de nouvelle motion proposant la troisième lecture du bill. Après le retrait des deux amendements, c'est la même motion qui se continuait à l'effet que le bill soit lu une troisième fois. Je déclare que l'honorable sénateur n'a pas le droit de prendre la parole.

Des VOIX: Il faut en appeler de cette décision, il faut en appeler!

L'honorable M. CHOQUETTE: Nous devons, honorables messieurs, accorder justice égale à tous.

Des VOIX: A l'ordre, à l'ordre!

L'honorable M. CHOQUETTE: Je ne désire pas critiquer la décision rendue par l'honorable président, mais simplement donner une explication.

Des VOIX: A l'ordre, à l'ordre!

L'honorable M. CLORAN: Ceux qui crient ainsi devraient commencer par garder le silence.

L'honorable M. CHOQUETTE: Je voudrais suggérer, dans le but de permettre à mon honorable ami (M. Cloran) de dire un mot ou deux sur la question,—seulement un mot ou deux. . .

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Vous n'avez pas le droit de discuter la décision rendue, à moins que vous n'en appelliez à la Chambre.

L'honorable M. CHOQUETTE: Tout ce que je demande à la Chambre, c'est de me laisser parler deux minutes tout au plus.

Des VOIX: A l'ordre, à l'ordre!

L'honorable M. CHOQUETTE: Afin de mettre les choses au point.

Des VOIX: A l'ordre, à l'ordre!

L'honorable M. CHOQUETTE: J'ai bien le droit de faire une motion, je suppose; j'ai

L'hon. M. Cloran.

bien le droit de faire une motion sur la troisième lecture.

Le PRESIDENT: Est-ce le bon plaisir de cette Chambre d'adopter la motion proposant la troisième lecture du bill?

L'honorable M. CHOQUETTE: Je réclame mon droit de présenter une motion en troisième lecture. Si mes honorables collègues ne sont pas satisfaits, je proposerai l'ajournement de la Chambre. Je demande qu'on me laisse parler en paix. C'est à ma suggestion que la Chambre s'est ajournée hier après-midi, et je remercie l'honorable leader du Gouvernement de s'être rendu à ma demande. Ce qui s'est passé et la décision qui vient d'être rendue, justifient l'attitude que je prends. Je ne veux pas discuter cette décision, qui a été rendue de bonne foi. Mais les membres de la gauche sont d'avis que l'honorable représentant de Victoria n'a pas pris la parole sur la troisième lecture. La décision du président le prive maintenant de ce droit. Je respecte cette décision et je n'entends pas la critiquer. Mais afin de permettre à l'honorable représentant de Victoria de dire quelques mots—il ne désire parler que deux ou trois minutes,—je propose que l'honorable sénateur prenne la parole sur la troisième lecture du consentement unanime de la Chambre.

Des VOIX: A l'ordre, à l'ordre!

L'honorable M. CHOQUETTE: Quel est le point d'ordre que l'on veut soulever?

L'honorable M. SPROULE: Le point d'ordre est simplement celui-ci. Si mon honorable ami (M. Choquette) en appelle de la décision du président, il faut qu'il le fasse sans discuter cette décision.

L'honorable M. CHOQUETTE: Je n'ai pas l'intention d'en appeler le moins du monde de cette décision. Je vais simplement proposer que la troisième lecture du bill n'ait pas lieu maintenant, mais dans six mois d'ici. Je propose tout bonnement le renvoi à six mois.

L'honorable M. TESSIER: Nous ne souffrirons pas d'être traités haut la main.

L'honorable M. CHOQUETTE: Je consentirai à retirer ma motion, si l'on accorde à mon honorable ami le droit de dire quelques mots. Pour ma part, je n'avais pas l'intention, honorables messieurs, de parler de nouveau sur cette question. J'ai déjà énuméré toutes les raisons qui me commandaient de rejeter ce bill. C'est de toute façon une très mauvaise loi. Je ne me proposais même pas de prendre la parole pour féliciter, comme il convient, mon honorable